



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE PIE XI
AU CORPS DIPLOMATIQUE
ACCRÉDITÉ PRÈS LE SAINT-SIÈGE***

Samedi 9 mars 1929

Voilà une magnifique audience – une audience, Nous n’hésitons pas à le dire – qui dépasse en grandeur et en importance toutes les autres.

Ce n’est pas un compliment, chers Messieurs, c’est à un certain point de vue – un point de vue réel et positif – que votre visite collective est vraiment la plus grande et la plus importante qu’on puisse Nous faire. Et ce point de vue, c’est vous qui Nous le donnez.

Car ce n’est pas seulement vos estimées et aimables personnes que Nous voyons. Derrière chacun de vous, Nous ne pouvons pas Nous empêcher d’apercevoir vos respectifs souverains, présidents, régents, chefs d’États, quel que soit le nom dont on les appelle ; et, avec eux, vos Gouvernements, vos peuples, vos pays tout entiers tous ensemble: une vision d’une grandeur vraiment apocalyptique, d’une étendue mondiale, *visionem magnam*, – vision grande !

Et vous venez Nous remercier de quelque chose qui grâce à vous est devenu plutôt un nouveau titre de Notre reconnaissance envers vous.

En effet, c’est grâce à vous, à vos bons offices, que la communication que, par l’intermédiaire de Notre cardinal secrétaire d’État, Nous avons voulu vous faire concernant les événements qui allaient s’accomplir, c’est grâce à votre intelligente et bienveillante transmission et interprétation que cette communication Nous a valu les plus réconfortants comme les plus désirés témoignages de sympathie et d’adhésion de vos États et de vos peuples. Adhésion et sympathie qui ne se sont jamais démenties, et même quelquefois se sont accentuées depuis l’année 1870, mais qui, à l’heure présente, à un moment (on peut bien dire à un tournant) si important de l’histoire du Saint-Siège et de l’Église, se sont traduites en démonstrations tellement solennelles, tellement grandioses, qu’elles ont remplacé et dépassé sans mesure toutes les garanties que Nous aurions

pu désirer. Nous disons les garanties que Nous aurions pu désirer, parce qu'il y a des garanties que Nous ne pourrions aucunement ni désirer ni accepter.

Voilà une distinction qui a été oubliée par les nombreux *dilettanti* et amateurs (comme votre éloquent interprète les a appelés) de droit international. Cette distinction revient à celle qui intervient entre garanties juridiques et garanties morales.

La garantie juridique est celle que l'ancien et solennel langage du droit traduit par défense, tutelle : *defensio, tutela. Defensio...* défense contre l'ennemi ou contre l'insolvable. Contre l'ennemi ? Mais Nous ne sommes l'ennemi de personne, et Nous ne croyons avoir d'autre ennemi que les ennemis de la vérité et du bien. Défense contre l'insolvable ? Mais Nous avons cru et croyons à la loyauté et à la persévérante bonne volonté de ceux qui se sont montrés prêts et désireux de traiter.

Sinon défense, tutelle ? Mais encore moins pourrions-Nous l'accepter : c'est l'apôtre saint Paul qui dit que même le riche héritier *nihil differt a servo... quamdiu sub tutoribus est*. Et soit défense, soit tutelle, comment pourrions-Nous imposer à d'autres de tels soucis et de telles responsabilités ?

Mais si on ne peut parler de garanties juridiques, on peut bien parler de garanties, morales.

Telle est, et magnifique dans son genre, la garantie (on peut bien l'appeler aussi garantie diplomatique) que vous représentez, chers Messieurs, que vous formez, et que votre éloquent interprète a si opportunément rappelée, si lumineusement mise en relief, dans toute la portée et dans toute la force de sa signification.

Il y en a une autre qui continue depuis le 11 février à remplir les pays et le monde entier. C'est ce grand, incomparable (et peut-être jusqu'ici jamais vérifié) plébiscite, non seulement d'Italie, mais de toutes les parties du monde. Il n'y a dans ces mots aucune exagération : Nous venons de recevoir lettres et dépêches, non seulement de toutes les villes et villages d'Italie, non seulement de toutes les villes et de bien des villages de tous les pays d'Europe, mais aussi des deux Amériques, des Indes, de la Chine, du Japon, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, du Nord, du Centre et du Sud de l'Afrique, de l'Alaska, du Mackenzie, de l'Hudson, comme s'il s'agissait partout d'un événement local. Fait vraiment impressionnant, et qui Nous autorise à dire que non seulement le peuple, tout le peuple d'Italie, mais que les peuples du monde entier sont avec Nous ; un vrai plébiscite, non seulement national, mais mondial. Voilà la garantie la plus imposante qu'on puisse penser et imaginer.

Dans ce vaste et immense plébiscite, Nous ne pouvons pas ne pas saisir et relever quelques voix qui Nous ont profondément ému. C'est d'abord la voix du petit nombre de survivants, dans vos différents pays, parmi les braves qui, pendant des années, en esprit de foi catholique, ont mis leur vie à la disposition et à la défense du Saint-Siège. Vous leur direz, à ces braves, que le Saint-

Père a prié et appliqué des messes pour tous leurs morts, qui sont aussi nos morts, inoubliables.

Une autre voix touchante est celle de ceux qui, surtout d'Italie, Nous ont fait dire : Voilà que nous recommençons à faire nos Pâques. C'est toute une direction, toute une grande région qui se révèle : la région des consciences, la direction de la pacification religieuse ; c'est le point de vue le plus élevé, infiniment plus digne de considération que la pacification civile et politique d'un pays, bien que celle-ci soit à elle seule un grand et inestimable trésor. Cette pensée Nous ramène encore une fois aux belles et chères montagnes de Notre jeunesse. Il faut s'élever pour gagner les plus magnifiques points de vue ; il faut gagner les faîtes, les sommets de là-haut, on ne voit plus les jolies vallées, les petites pittoresques maisons, les petits clochers pensifs ; mais la vision se fait infiniment plus large et bien souvent vraiment sublime.

Nous aussi, au point auquel Nous sommes arrivé, quand Nous pensons à la pacification de tant d'âmes, de tant de consciences non seulement d'Italie, mais du monde entier, Nous ne pouvons pas ne pas sentir tout le devoir d'en remercier de grand cœur le bon Dieu et tous les hommes qui Nous ont donné le concours de leur bonne volonté en apportant leur contribution – et une contribution qui n'est certes pas indifférente ni de peu de prix – à cette grande œuvre de pacification. Il Nous semble aussi que Nous avons le droit de Nous en réjouir et d'inviter tout le monde à s'en réjouir avec Nous.

Il ne Nous reste, chers Messieurs, qu'à vous donner – comme jadis disait saint Pierre, le premier Pape – « ce que Nous avons », Notre bénédiction. Nous la donnons de tout cœur à vos familles, à vos pays, aux peuples et aux Gouvernements que vous représentez, et à tout ce que chacun de vous porte dans sa pensée et dans son cœur.

*AAS 21 (1929), p.172-174.

L'Osservatore Romano 10.3.1929 p.1.

La Documentation catholique n° 478-479, col.1484-1486.
